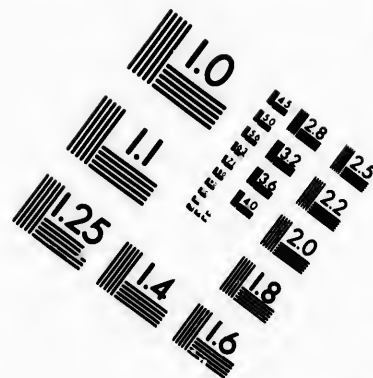
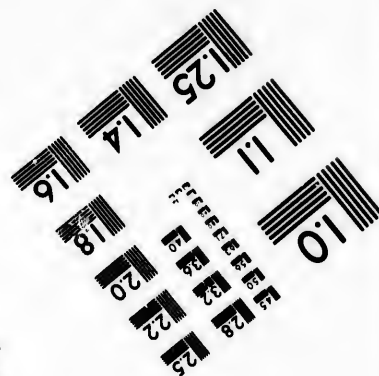




6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire
qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails
de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du
point de vue bibliographique, qui peuvent modifier
une image reproduite, ou qui peuvent exiger une
modification dans la méthode normale de filmage
sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☐ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☒	☐	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

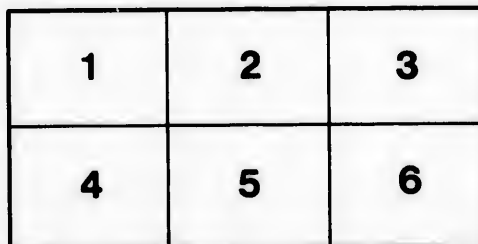
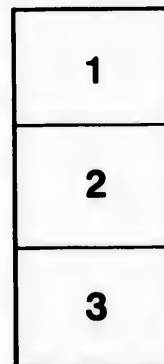
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

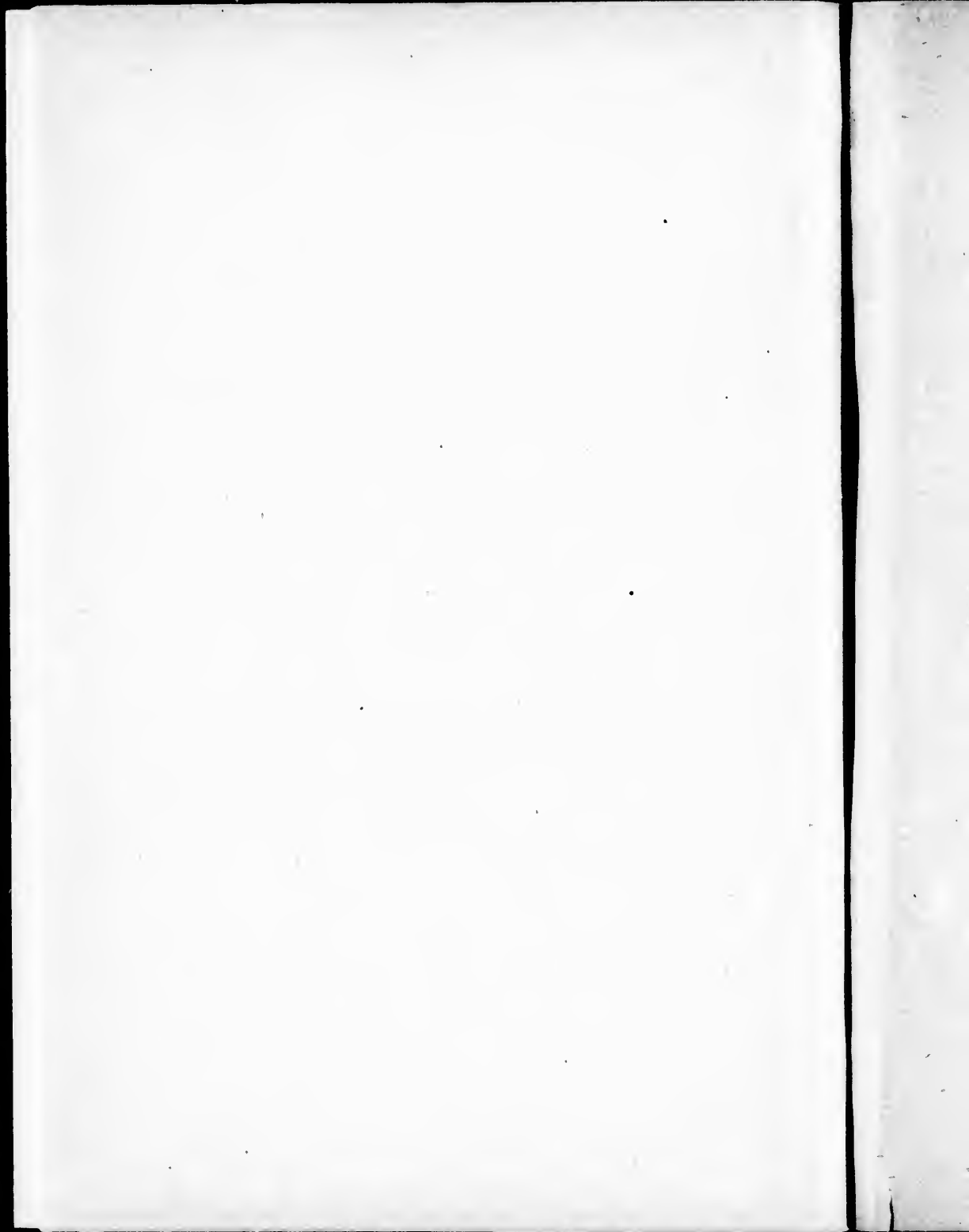
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

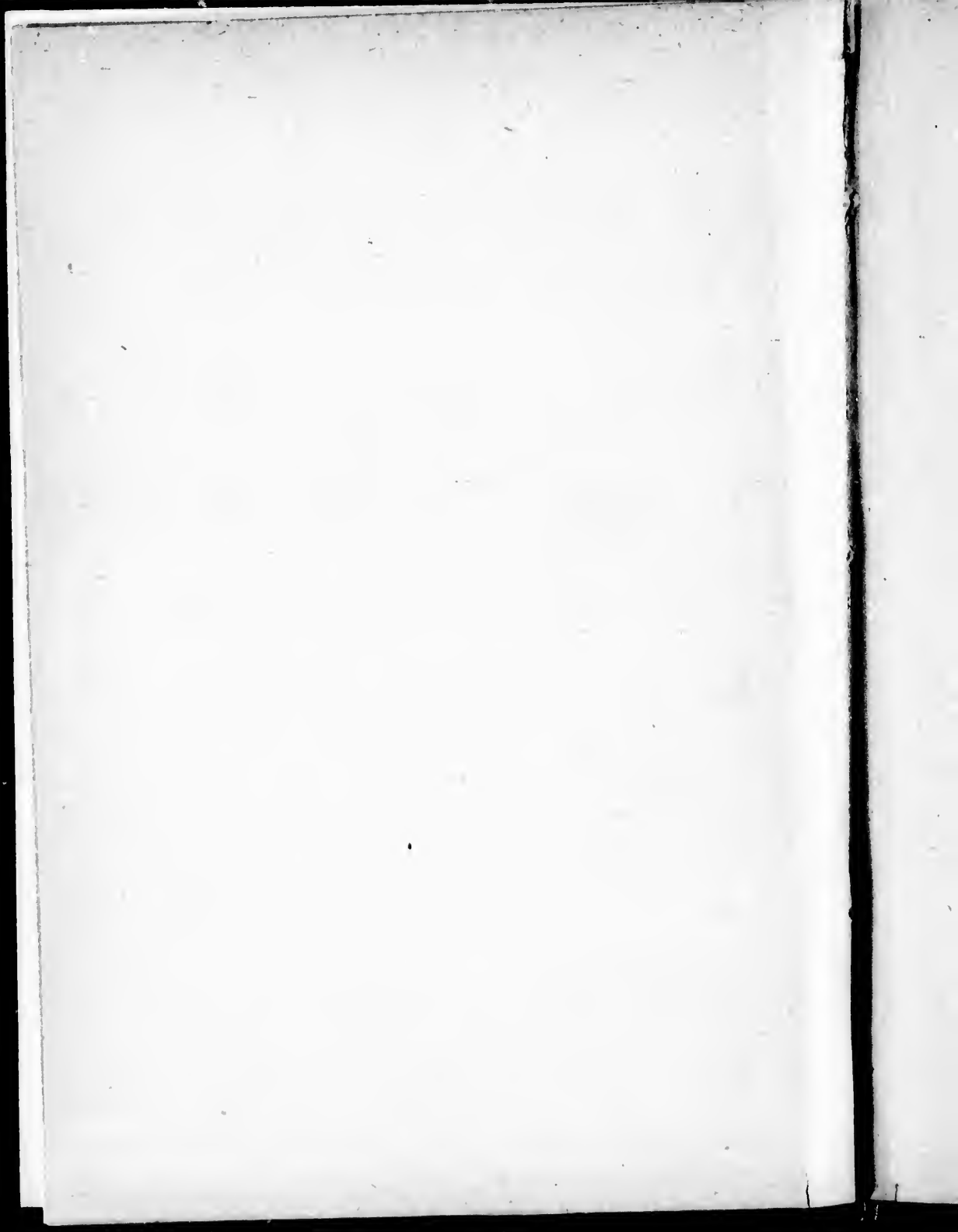
ails
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à

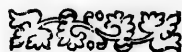


LES
PREMIERS ALMANACHS CANADIENS



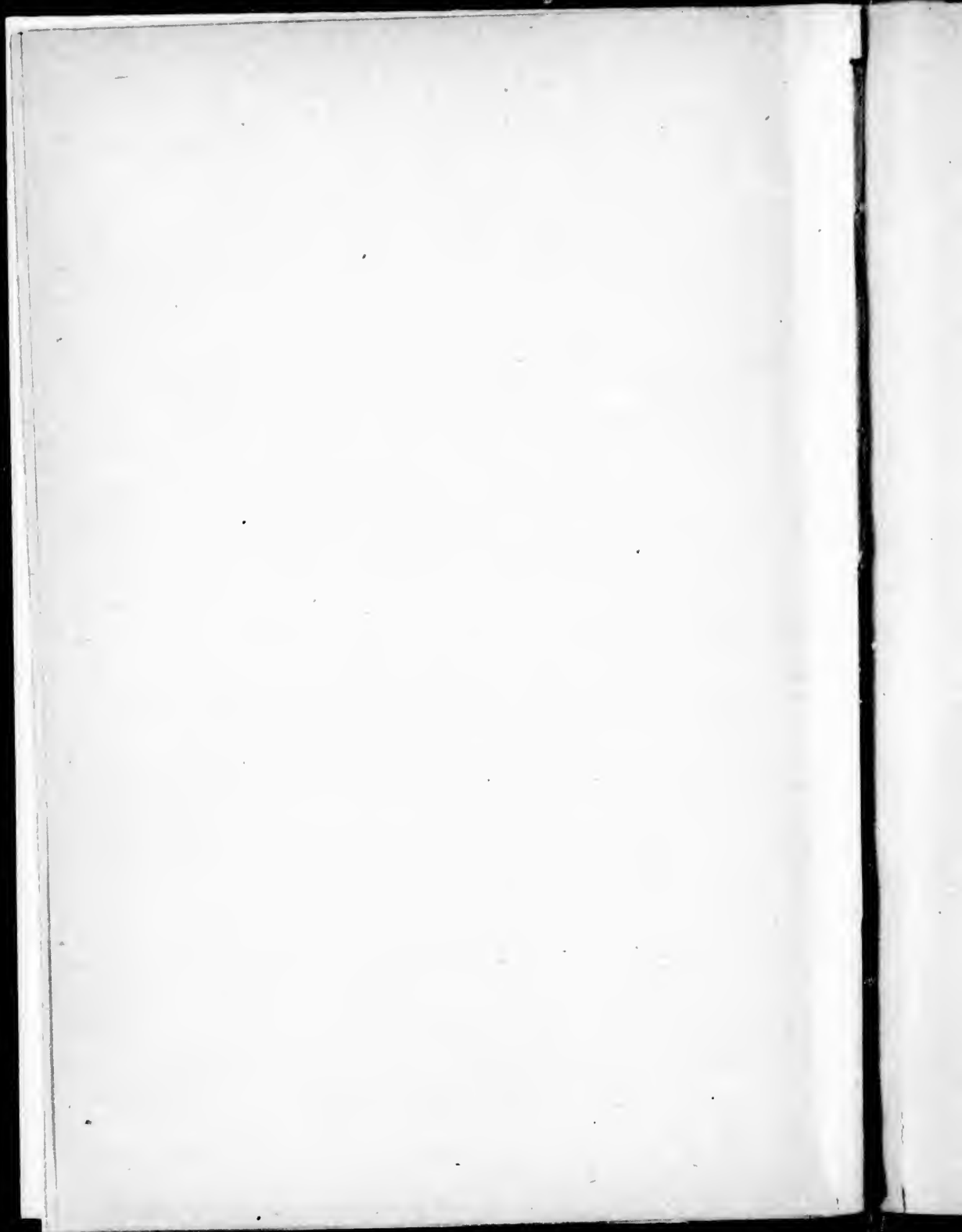
LES
PREMIERS ALMANACHS CANADIENS

PAR
EUGÈNE ROUILLARD



LÉVIS
PIERRE-GEORGES ROY, EDITEUR

—
1898



LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS



Si le journalisme n'existait point, si le journal qui vient s'installer chaque soir au coin de notre foyer n'était plus là pour nous redire les commérages de la journée, nous apprendre ce qui se passe de sérieux ou d'insolite sous la calotte des cieux et préparer ainsi de longue main les matériaux qui serviront plus tard à reconstituer l'histoire de notre pays, il nous resterait encore, dans notre indigence, une suprême ressource : l'almanach.

Plus sobre que le journal, son frère siamois, un peu moins indiscret que la gazette, mais tout aussi véridique, l'almanach n'a jamais nourri l'ambition de nous ouvrir des horizons infinis ni même de glaner, plus qu'il ne convenait à sa taille, dans l'immense champ des connaissances humaines. Opérant dans une sphère

plus modeste, il ne tient compte que des jours et des années, fait à certains moments la cour aux astres, régale les ménagères d'alléchantes recettes qui feront la fortune de leur pot au feu, puis, par une heureuse diversion, enregistre entre deux prédictions météorologiques une date mémorable, un fait historique. C'est là tout son rôle et c'est chargé de ce mince bagage qu'il se présenta pour la première fois dans le monde.

* * *

La date de son entrée en scène fut longtemps le sujet de vives disputes. La controverse ne s'alluma pas, il est vrai, au point de susciter une nouvelle guerre de Troie, mais l'on se battit bel et bien à coup d'arguments et de chiffres. La paix se fit pourtant, les esprits se calmèrent et aujourd'hui l'on est d'accord à faire remonter la naissance de l'almanach au siècle et à l'année même qui virent éclore la grande découverte de l'imprimerie.

D'après Larousse, les premiers rédacteurs d'almanachs étaient astrologues et médecins. A ce double titre, ils ajoutèrent aux indications purement astronomiques des prédictions

relatives aux changements de température et aux événements politiques ainsi que des conseils hygiéniques, des recettes de médecine populaire et des notices, le plus souvent ridicules, sur une multitude de sujets.

Le premier almanach dont il soit fait mention portait ce titre singulier : *Le grand compost et calendrier des Bergiers*, imprimé à Paris par Guyot Marchand, l'an 1493, le VII jour d'avril. Il indiquait les fêtes de l'année, contenait des observations astronomiques et des préceptes d'hygiène, d'agriculture, d'économie domestique, etc (1).

1—En quelle année fut publié le premier almanach, c'est là ce qu'on ne sait pas d'une façon positive. Les bibliographes de profession, comme Brunet, fixent cette date à l'année 1493. Ludovic Lalanne a cité une édition du *Calendarium*, de Regio Montanus, donnée par l'imprimeur Radolt, à Venise, un *Compositus manualis*, daté de 1488, ainsi qu'un autre livre extrêmement curieux, qui a quelque ressemblance avec un almanach, bien qu'il n'en porte pas le titre, et dont la date de publication paraît être 1454.

Quoi qu'il en soit, le livre que l'on peut véritablement considérer comme ayant servi de fondement à tous les autres de même genre

L'almanach, dit Victor Champier, dans une étude remarquable sur les anciens almanachs,

est celui qui parut sous ce titre : *Cy est le Compost et Kalendrier des Bergiers nouvellement refait et aultrement composé que nestoit par avant.*—*Finit le Compost et Kalendrier des Bergiers imprimé à Paris par Guiot Marchant..... l'an M. C C C C. IIII. XX et XIII (1493) le XVIIIe jour d'avril, in fol. signat. A. N., fig. en bois.*

Toutefois celui-là même, comme l'indique son titre " nouvellement refait et aultrement que nestoit par avant, n'était pas le premier du genre ; il avait quelques prédécesseurs qui avaient servi de modèles. A la bibliothèque Mazarine on trouve, en effet, un *Kalendrier des Bergiers* de 1491 du même Guiot Marchant et dont le titre comme le format est différent ; *Cy est le Kalendrier des Bergiers, contenant trois choses principales, etc.*—*Paris, Guiot Marchant, 1491, in-8o.*

Peut-être en existe-t-il encore de plus anciens. Il convient de dire, néanmoins, que c'est celui de 1493 qui a servi de type à tous les autres parus à cette époque. On l'a réimprimé nombre de fois, et il a été littéralement copié cette même année 1493 par l'éditeur Antoine Vérard, pour sa belle édition, en 89 feuillets, ornés de 62 miniatures, qu'on voit à la Bibliothèque nationale. (Victor Champier, *Les anciens almanachs illustrés*, Paris, 1886).

ne devait pas tarder à adopter une autre forme que celle des *Composts de Bergers*. " Devenu le livre favori de la foule, attendu, accueilli et consulté partout, véhicule propice de toutes les idées que le populaire accepte avec un empressement d'autant plus grand qu'elles séduisent davantage les imaginations éprises de merveilleux, l'Almanach se trouve être, à partir du XVI^e siècle, un instrument de propagande qui exerce sur les esprits une action dont il est impossible de nier la puissance. Aussi, ce petit livre, d'aspect inoffensif, ce cahier orné d'images grossières et bizarres, qui se répand à des milliers d'exemplaires dans les villes et dans les campagnes, va-t-il remplir les rôles les plus inattendus comme les plus variés, modifiant son allure selon les circonstances, prêtant les bons offices de sa publicité grandissante tour à tour aux charlatans et aux pamphlétaires, aux poètes et aux mathématiciens, se présentant sous cent formats divers, ici in-40, et là in-32, tantôt humblement recouvert d'une sorte de papier à chandelles et tantôt vêtu somptueusement d'une reliure enrichie de perles et de diamants. Sous prétexte de fournir le tableau de la divi-

sion du temps et de faire suivre le calendrier de renseignements quelconques, l'Almanach étend peu à peu son domaine, et arrive à se constituer un véritable empire comprenant toutes les branches de la littérature, empire si vaste que, jusqu'à présent, aucun bibliographe n'a eu la témérité d'en déterminer la frontière, et si riche en variétés innombrables qu'il est presque impossible d'en établir le compte."

Ce sont les Almanachs prophétiques qui ouvrent la marche. Le plus célèbre est peut-être celui auquel donna naissance, en 1543, le curé de Meudon, Rabelais. Il obtint en effet un tel succès que Rabelais se détermina à en continuer la publication chaque année. (1538-1550.) Rabelais avait intitulé son almanach : "*Pronostications pantagruéliques.*"

Cet almanach n'était au fond qu'un recueil de plaisanteries plus ou moins risquées, un livre dans lequel l'auteur s'amusait à faire des prédictions d'un burlesque dont se serait parfaitement accommodé M. de la Palisse. L'on y lisait, par exemple, dans le genre drôlatique, des phopphéties de la force suivante :

“ Cette année,—(1533)—écrit M. Rabelais —les aveugles ne verront que bien peu, les sourds oyront (entendront) assez mal, les muets (muets) ne parleront guère, les riches se porteront un peu mieux que les pauvres et les sains mieux que les malades. Vieillesse sera incurable à cause des années passées. Ceux qui seront pleurétiques auront grand mal au costé.”

Après Rabelais, Michel Nostradamus se fit, à partir de 1550, une réputation universelle avec les almanachs qui portent son nom.

Médecin astrologue français, Michel Nostradamus se confina, disent ses historiens, dans la solitude pour se soustraire aux tracasseries de ses confrères, envieux de sa popularité. Là, dans sa retraite, il s'imagina tout-à-coup être doué de l'esprit de prophétie et se mit à publier, dans un style énigmatique, sous le nom de *Centuries*, des prédictions qui eurent une grande vogue. La crédulité populaire se doubla de la crédulité des têtes couronnées et des grands de la cour. On vit une reine, Catherine de Médicis, faire venir auprès d'elle le fameux Nostradamus et lui demander l'horoscope de ses fils. Le duc et la duchesse de

Savoie le consultèrent à leur tour et le comblèrent de présents. A Charles IX il inspira tant de confiance qu'il le nomma son médecin.

L'almanach que publia Nostradamus se maintint sans interruption de 1550 à 1567. Il fut par excellence le livre du peuple qui n'était guère éloigné d'accepter comme mot d'évangile tout ce qui tombait de la plume de son auteur.

Son fils, Michel Nostradamus, dit le Jeune, trouvant la carrière de prophète d'almanach assez lucrative, y entra et se mit aussi à prédire l'avenir. Moins heureux cependant que son père, il fut toute sa vie démenti par les faits. S'étant avisé un jour d'annoncer la destruction de la petite ville de Pouzin, dans l'Ardèche, il eut le chagrin de constater que l'événement ne répondait point à son attente. Furieux d'être pris ainsi en flagrant délit de mensonge, il conçut l'idée singulièrement originale d'aider à la réalisation de sa prophétie en mettant le feu à la ville ! Cette malencontreuse idée lui valut pour toute récompense la peine capitale.

Le succès du premier des Nostradamus eut pour effet de susciter une multitude d'astrologues qui s'employèrent à accumuler tant de prédictions ridicules que les rois de France durent sévir et lancer des édits de répression pour empêcher la propagation dans les campagnes de superstitions dangereuses.

En 1636, sous la signature de Mathieu de Laensberg, parut un almanach—*L'Almanach de Liège*—dont la vogue égala celle qui accueillit la première publication de Nostradamus. (1)

1—C'est en 1625 ou 1636 (on n'est pas fixé sur la date) qu'il fut fondé par Mathieu Laensberg sous le titre d'*Almanach supputé sur le méridien de Liège*. (Liège, imprimerie de Léonard Street, in-24). Dès le milieu du XVI^e siècle, la Belgique, qui, de tout temps, a aimé la contrefaçon, avait eu un almanach inspiré par celui de Nostradamus ; l'Angleterre avait également vu se produire les prophéties des Almanachs de Moore ; l'Allemagne et la Suisse possédaient des *Messagers boiteux* imités de l'Almanach publié à Bâle sous ce titre, et dont le succès n'est pas tarié. Mais aucun de ces livres ne devait obtenir la vogue immense, ininterrompue, fabuleuse de celui de Mathieu de Laensberg. Quel était

Mathieu de Laensberg était aussi prodigue de ses prédictions que Nostradamus et était

donc cet expert en pronostications, ce maître es choses futures qui sut se préparer pour de si longues années une pareille confiance auprès des générations crédules ? Une sorte de légende flotte vaguement autour de sa renommée, et l'on ne sait pas même s'il fut chanoine, comme on l'a prétendu, ou simplement astrologue de profession. Toujours est-il que, dans son almanach de 1636, Mathieu Laensberg fait suivre l'indication des époques historiques, des fêtes mobiles, etc., de prédictions sur le beau temps, la pluie et les événements prochains ; on y trouve les douze signes célestes gouvernant le corps humain ; on y voit quel est le temps le plus favorable pour couper les cheveux, pour prendre médecine, etc. Il n'en fallut pas plus pour mettre ce livre en faveur et si rapidement que l'on vit surgir une quantité d'imitations. On copia son titre, ses prédictions, en signant le tout du nom de Laensberg, sans parvenir néanmoins à détrôner l'ouvrage original, exploité comme une mine, par les éditeurs qui se transmirent et qui renouvelèrent chaque année ses oracles.

(VICTOR CHAMPIER.)

aussi habile que son prédécesseur à exploiter la crédulité des masses.

On raconte à son sujet une curieuse anecdote qui démontre assez éloquemment que si Mathieu de Laensberg n'avait pas le don de conjurer les éléments ni de les faire agir à sa guise, il était au moins doué d'un incroyable sans-gêne et que la préparation de son almanach ne lui coûtait point un grand effort de travail.

Mathieu de Laensberg, dit la chronique, avait l'habitude de dicter à sa nièce ses prédictions météorologiques que celle-ci écrivait en regard des divers jours de l'année. Il en était rendu ce jour-là au 23 août : *Orage, grande pluie*, dit tout bonnement l'oracle.— Mais, mon oncle, reprit la jeune fille, le 23 août, c'est précisément le jour de ta fête.— Oh alors, c'est différent ! répond l'excellent oncle. *Beau temps*, ma fille, *beau fixe*.

Et l'on inséra dans l'almanach *Beau temps, beau fixe*, pour la grave raison que le 23 août tombait la fête du brave oncle passé prophète !

Après les almanachs de Nostradamus et de Mathieu de Laensberg dont les foules s'engou-

èrent, il convient de citer ici l'almanach du *Bonhomme Richard* publié en 1732 par l'illustre Franklin. Ce fut le premier ouvrage de ce genre qui parla le langage de la raison. Puis l'almanach de Gotha, dont la célébrité n'a cessé de grandir et que l'on consulte encore de nos jours pour retracer la généalogie des grandes familles de l'Europe. Fondé en 1764, l'almanach de Gotha compte, depuis cette date, deux éditions particulières : l'une allemande, l'autre française. Le contenu de cet almanach se divisait, dans le principe, en articles permanents et en variétés, ces dernières embrassant tous les sujets. En 1798, on commença à publier la chronique des événements remarquables de l'année et quatre ans plus tard on y ajouta la liste des envoyés des grandes puissances dans les États de l'Europe. En 1825, la diplomatie et les généalogies européennes occupèrent la plus grande place. La forme de l'almanach fut dès lors fixée et ne varia plus.

C'est en 1768 qu'on commença à illustrer le calendrier par des estampes placées entre les douze mois. Elles ne consistèrent tout d'abord qu'en figures allégoriques ; mais de 1774

à 1778, on emprunta leur sujet aux romans ou pièces dramatiques alors en vogue. Dans les premières années de notre siècle, les sujets des illustrations sont les portraits des souverains et d'hommes célèbres, des vues d'endroits et d'édifices remarquables. L'édition de 1826 fut illustrée des pavillons des principales nations de l'Europe. A partir de 1832 on ne publia plus que des portraits de princes et de princesses.

Les almanachs—je n'ai nommé ici que les principaux (1)—portent naturellement l'empreinte du caractère et des tendances de l'époque qui les a vus se produire.

Sous Louis XIV, l'almanach est galant (2) ; il devient philosophe sous la Révolution ; politique avec 93, socialiste en 1848 et 1851. Sous le second empire, il s'attache aux anecdotes et aux légendes militaires. Après 1870, il se transforme en un recueil de biographies d'hommes politiques et de littérateurs. De nos jours,

1—Il serait assez difficile de déterminer, même approximativement, le nombre d'almanachs publiés en Europe, depuis la découverte de l'imprimerie. Ils sont légion ! Nous avons cependant quelques données sur le nom-

l'almanach, prenant son complet essor, aborde

bre d'almanachs publiés en France et en Belgique, à certaines périodes.

Le Camus de Mézières, dans son livre, l'*Esprit des Almanachs*, publié en 1789, décrit, par exemple, 140 almanachs ayant paru de 1712 à 1786, mais cette liste est fort incomplète.

Henri Welschinger mentionne 268 almanachs pour les seules années qui vont de 1788 à 1800. Encore en a-t-il omis un grand nombre, dit M. Champier.

En 1760, il fut distribué à Paris 73 almanachs sous des titres différents.

M. Warzée, dans ses *Recherches bibliographiques sur les almanachs belges*, décrit 430 almanachs publiés, du XVe au XIXe siècle, dans trente localités différentes de la Belgique.

2— Sous le règne de Louis XIV, l'almanach, au dire des historiens, n'eut point toute la latitude, toute la liberté que lui avaient accordés les rois de France, ses prédécesseurs. Comme l'almanach ne se bornait déjà plus à annoncer la pluie et le beau temps, mais s'arrogeait le droit de prévoir les orages politiques, Louis XIV fit paraître certains règlements prohibitifs qui en arrêterent l'essor. La mode se tourna alors aux almanachs avec grands calendriers, et l'on prit l'habitude d'en donner en guise d'étrennes. Les almanachs étaient d'ordinaire richement reliés.

tous les genres, parle indistinctement de politique, de science, de littérature et touche à tous les grands problèmes sociaux.

* * *

L'almanach canadien devait infailliblement subir, à l'instar de ses frères aînés d'Europe, bien des métamorphoses, mais à aucune époque de sa carrière, il ne revêtit un caractère politique, philosophique, socialiste ; il ne fut pas même galant ! (1)

Ses fondateurs—car il y en a eu deux—Fleury Mesplets (2) à Montréal, et William Brown (3) à Québec, s'appliquèrent avant

1—Comme question de fait, l'almanach canadien, toujours fidèle aux traditions de ses fondateurs, s'est borné à n'être, en tout temps, qu'un recueil d'informations générales. Aucun de nos almanachs, même parmi ceux publiés à notre époque, n'a abordé la politique ou la littérature.

2—Joseph Fleury Mesplets établit à Montréal en 1776, avec C. Berger, la première imprimerie.

3—William Brown est avec Thomas Gilmore le fondateur du premier journal imprimé au Canada, la *Gazette de Québec* (1774). Brown mourut en 1789.

tout à faire de leurs almanachs un recueil d'informations d'une utilité générale.

Dans le principe, les matières étaient assez peu variées ni fort étendues. On y faisait figurer le calendrier, les phases de la lune, une petite nomenclature du clergé, puis le livre se fermait sur une douzaine d'anecdotes et quelques pièces fugitives de poésie.

Je suis tenu de dire ici que si Québec a eu le privilège de donner naissance au premier journal canadien, Montréal a de son côté produit le premier almanach qui ait vu le jour en ce pays.

La création de l'almanach Mesplets ou montréalais remonte à l'année 1778—deux ans avant la fondation de l'almanach québécois—et ses éditeurs paraissent en avoir poursuivi la publication jusqu'à 1784 inclusivement.

Fleury Mesplets et son associé Charles Berger qui l'imprimèrent, avaient intitulé leur livre :

“ Almanach curieux et intéressant

Contenant la liste des prêtres et religieux du Canada, la connaissance des monnaies courantes, des poids et des mesures, etc. Anecdotes, fables, curiosités naturelles, etc.”

A partir de 1779, le nom seul de Mesplets, imprimeur, apparaît sur la couverture du livre.

Toutes les matières exposées dans le titre du livre trouvaient place dans une soixantaine de pages et le livre n'avait lui-même qu'un petit format de in-32.

A Québec comme à Montréal, l'almanach—l'on a pu s'en convaincre par ce qui vient d'être relaté—a suivi d'assez près l'établissement en ce pays du premier journal. Il constitua même jusqu'en 1800, avec la *Gazette de Québec*, que MM. Brown et Gilmore firent paraître en 1764, tout notre bagage littéraire.

C'était bien modeste assurément, mais nous n'étions encore qu'un tout petit peuple dispersé sur une immense surface et l'heure n'était pas encore venue pour nous de donner la juste mesure de nos forces. Ce n'en était pas moins un premier germe, une première semence jetée en terre, comptant sur l'avenir et sur la pépinière d'hommes instruits qui allaient bientôt sortir de nos maisons d'éducation pour son complet épanouissement.

Pour en revenir à l'almanach Mesplets une

assez courte carrière lui était ménagée. Les spécimens qui restent de cet opuscule et qui sont très-rares, (1) lui assignent l'année 1784 pour son terme d'existence. S'il a survécu au-delà de cette limite—ce qui est assez problématique—il n'en reste en tous cas aucune trace dans nos bibliothèques à Québec.

Le premier numéro de la série des almanachs Mesplets, comme ceux qui devaient suivre, s'occupait indistinctement de sujets se rapportant à Québec et à Montréal. Cela s'explique par le fait que Québec était alors le principal foyer politique et religieux du pays.

A son apparition, l'almanach Mesplets se montra assez sobre de statistiques, de nomenclatures, etc. Il s'y en glissa à peine deux à trois : nomenclature des juges, des fonctionnaires du service civil et du clergé. Celle du clergé—encore assez peu nombreux en 1778—mérite que l'on s'y arrête un instant.

1—L'Université Laval possède les années 1778, 1779 et 1784 de l'almanach Mesplets. L'honorable Thomas Chapais, de Québec, possède l'année 1783 du même almanach.

L'on y voit que le diocèse de Québec était alors gouverné par Mgr Jean-Olivier Briand, ayant pour coadjuteur Mgr d'Esgly, évêque de Dorilée.

Mgr d'Esgly desservait en même temps les paroisses de St-Pierre et de St-Laurent, (I. O.) avec M. Déchénault, son vicaire.

Les grands-vicaires étaient MM. St-Onge, Montgolfier et M. Rigauville, chanoine.

La cure de Québec était tenue par M. Augustin Hubert qui avait deux vicaires, M. Lefebvre et M. Raisenne.

Trois paroisses de la Beauce, Ste-Marie, St-François et St-Joseph étaient sous la direction d'un seul prêtre, M. Verreau.

Le Père Labrosse, Jésuite, dont le nom a été fréquemment mentionné en ces derniers temps, avait sous son contrôle les missions lointaines de Tadoussac et de Rimouski.

A Montréal, M. Montgolfier était curé et supérieur du Séminaire.

L'almanach de 1779 suit la même voie que son devancier, mais enrichi de quelques matières nouvelles. Nous avons ici en plus une liste des États, royaumes et républiques de l'Europe, avec la date de naissance de

princes et princesses, puis les distances d'une poste à une autre depuis Québec jusqu'à Montréal.

Après 1779, il semble être survenu quelques interruptions dans la publication de l'almanach Mesplets. Mesplets paraît avoir eu à cette époque certains démêlés avec les autorités civiles qui eurent pour effet de suspendre le cours régulier de sa publication.

Les almanachs de 1783 et de 1784—celui-ci étant le dernier connu de la série—ne diffèrent pas sensiblement de leurs aînés.

Même format, même apparence typographique, mêmes sujets traités, avec cette addition : les règlements de police pour la ville et les faubourgs de Montréal.

Ces règlements municipaux ont, à peu de choses près, un air de famille avec ceux qui nous régissent. Ils s'adressaient plus spécialement aux commerçants, aux bouchers, aux charretiers.

En vertu de ce règlement, tout boucher qui négligeait pendant trois semaines d'apporter de la viande au marché était impitoyablement déchu du droit de son étal qui passait à un autre.

La corporation des charretiers était traitée avec une sévérité aussi draconienne.

Le règlement décrétait par exemple que " les charretiers qui ne seront point employés se tiendront sur la grève pendant les jours de marché de jeudi et de vendredi et les autres jours sur la place du marché ou sur la grève à leur choix où ils resteront jusqu'à ce qu'ils soient engagés pour charier, et aussitôt qu'ils sont engagés ils partiront immédiatement sans prétexter un engagement antérieur, mais suivront la première personne qui les demandera, sous peine de vingt chelins d'amende."

Le charretier était encore tenu, pour exercer son métier, de payer, comme de nos jours, une licence : deux chelins et demi. Il avait aussi à obtenir du " Clerc de la paix " un numéro pour sa charrette, qui lui coûtait un chelin et dix sols.

L'observation du dimanche était surtout de stricte rigueur à cette époque et le règlement ne se gênait point de punir d'une amende toute infraction. Les jeux étaient absolument interdits ce jour-là ainsi que les courses en voiture. La défense formelle sur ces points était conçue dans ces termes :

“Toutes personnes tenant des jeux de paume, billard ou autres places publiques de divertissements, et qui permettent qu'on y joue les dimanches, payeront quarante shellings d'amende.

“Tous charretiers ou autres menant ou transportant des marchandises ou effets dans une charette, traîneau ou autre voiture, les dimanches, à moins que ce soit pour le service du roi, ou par un écrit d'un des Commissaires de la Paix, payeront une amende de cinq shellings.”

· Voilà pour l'almanach Mesplets.

* * *

Ouvrons l'almanach que publia, à Québec, l'Écossais William Brown. Il parut sous ce simple titre :

ALMANACH DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE BIS-
SEXTILE MDCCLXXX.—A Québec : Chez
Guillaume Brown, à la Haute-Ville, der-
rière l'église Cathédrale.

A l'exemple de son devancier, Brown borna son ambition à faire de son almanach une espèce de guide, un répertoire d'informations

générales. Il lui donna le même format, la même apparence que l'almanach Mesplets, et adopta une méthode identique pour la classification des matières.

* * *

L'almanach fondé et rédigé par Brown jusqu'à sa mort arrivée en 1789, puis continué jusqu'en 1841 par les Neilson qui en devinrent les acquéreurs, a fourni une belle et longue carrière. Signalons toutefois quelques interruptions qui se présentèrent dans le cours de son existence. Ainsi, en 1781 et en 1783, il ne parut point. En 1790, les ateliers de la *Gazette de Québec* ayant été incendiés, l'almanach ne put être composé à temps. En 1793, la mort de John Neilson amena une nouvelle suspension, puis enfin, en 1795, l'almanach, sans qu'il soit possible d'assigner aucune cause à cette interruption, ne parvint point à sa clientèle ordinaire.

Je n'apprendrai à personne que la collection complète des almanachs de Brown et de Neilson, l'objet de tant de convoitises de la part des bibliophiles, est, à l'heure qu'il est, une rareté.

Je crois même qu'il n'en existe qu'une seule série qui soit présentement au grand complet, et son heureux possesseur est M. Hubert Neilson, chirurgien militaire, autrefois de Québec et maintenant de Kingston. (1)

Un catalogue publié par M. Faribault, laisse croire que la bibliothèque de l'Assemblée Législative a possédé un jour en entier cette précieuse collection, mais elle paraît avoir été détruite dans le sinistre incendie de 1848, qui dévora le parlement installé à cette époque à Montréal. En exceptant donc la collection de M. Neilson, ce qui en reste, ce sont des bribes, des parties de collection qui ne laissent point d'être fort respectables, et que l'on trouve éparpillées dans diverses bibliothèques publiques et privées. (2)

1—Le même M. Neilson possède la série complète de l'ancienne *Gazette de Québec*, fondée en 1764 par Brown et Gilmore et continuée par les Neilson.

2—Ainsi la bibliothèque de l'Université Laval, celle du parlement fédéral et la bibliothèque du palais cardinalice possèdent la collection de 1800, avec quelques volumes seulement antérieurs à cette date. Quatre à cinq bibli-

finis

* * *

C'est bien à tort que certaines gens s'imaginent que les anciens almanachs canadiens publiés à une époque où le mouvement littéraire ne s'accusait pas encore nettement, sont absolument dépourvus d'originalité et n'offrent, pour toute pâture au lecteur du siècle qui a précédé le nôtre et même au bon public de la première partie de l'ère actuelle, qu'un amas de fastidieuses statistiques, qu'une nomenclature sèche et aride ou encore trop surchargée pour être de digestion facile. Les fondateurs de l'almanach canadien—disons-le à leur honneur,—eurent le bon esprit, pour donner une forme piquante à leur recueil de compilations, de s'inspirer des ouvrages du

ophiles québécois, MM. Cyrille Tessier, Philippe Landry, Philias Gagnon et Thomas Chapais, ont réussi aussi à sauver de la destruction des parties essentielles de la collection Neilson ; quand à la collection de Brown, elle se résume à quelques exemplaires seulement et est assez difficile à rencontrer. L'Université Laval possède le premier almanach de cette dernière série, ceux de l'année 1780 et de l'année 1783. *voir page précédente*

même genre, publiés en Angleterre où ils étaient déjà en grande faveur. On peut même avancer, sans crainte de tomber dans l'exagération, que le *The Royal Calendar* ou le *Rider's British Merlin*, imprimé un peu avant la fin du dix-huitième siècle, ont dû servir de prototype à nos premiers almanachs, tant l'analogie entre les recueils anglais et les nôtres est frappante. Mesplets, Brown et, après eux, les Neilson paraissent leur avoir emprunté, dans une large mesure, leur manière d'exposer les sujets aussi bien que leur mode d'agencement des matières. La différence n'existe que dans les noms et les matières elles-mêmes, qui étaient de facture essentiellement canadienne.

La gravure qui n'avait pas encore atteint, dans la moitié de l'autre siècle, ce degré de perfection qu'elle a acquis depuis, fut néanmoins utilisée pour nos premiers almanachs. (1) Cette gravure se résumait dans une étampe que l'on faisait figurer au frontispice du

¹—Je ne parle ici que de l'almanach de Brown, car celui de Mesplets n'était pas illustré.

livre et représentant en perspective l'*Impri-
merie* avec cette inscription " Cause du pro-
grès de la raison et de l'avancement des arts
et des sciences."

Ces étampes qui se sont renouvelées deux à
trois fois dans les commencements de l'alma-
nach n'étaient point—cela se conçoit—de pro-
venance canadienne. On les achetait au rabais
en Angleterre ou aux États-Unis, après
qu'elles eussent servi à orner le frontispice
d'autres recueils.

Comme conclusion de ce chapitre, je dirai
que le Bas-Canada était le seul endroit du pays
où se publiaient des almanachs en 1780. La
province d'Ontario n'a vu fleurir chez elle
l'almanach que vingt ans plus tard, en 1800
ou 1801.

* * *

J'ai déjà eu occasion de noter que les alma-
nachs de Brown et de Neilson possédaient une
qualité et une très grande qualité : celle de
s'attacher à des sujets essentiellement cana-
diens. Cette particularité constitue peut-être
leur principal mérite.

Les grandes lignes de l'histoire ne sont ici à la vérité qu'ébauchées, mais, par contre, quelle mine incépisable d'informations, quel immense répertoire de faits et de menus faits pour ceux qui aiment à vivre du passé ! L'observateur ou le chercheur peut suivre à la piste, année par année, la marche progressive de la colonie, le développement du commerce et de la marine, le mouvement de la population, les divers régimes qui se sont succédés, en même temps que s'initier au fonctionnement de la machine administrative, les douanes, le revenu, le service des postes, etc.

Je viens de mentionner le service des postes. Cela m'amène à parler du mode de transport des malles à cette époque reculée et du voiturage ordinaire des voyageurs. C'est peut-être l'une des pages les plus curieuses à consulter dans l'almanach de Neilson.

Sillonné comme l'est aujourd'hui notre pays par un vaste réseau de chemins de fer ; habitués comme nous le sommes à franchir par eau et par terre, en quelques heures, d'énormes distances, le lourd et modeste véhicule dont se servaient nos pères pour se transporter d'un lieu à un autre, dans les paroisses du

bas du fleuve ou à Montréal, nous paraît bien primitif. Les Canadiens du dernier siècle s'accommodaient pourtant de ce voiturage assez peu expéditif qui aurait effarouché nos contemporains presque gâtés par la double découverte de l'application de la vapeur et de l'électricité à la navigation et aux chemins de fer. Il est vrai que l'on ne se déplaçait alors que pour d'assez graves raisons, surtout en hiver, et qu'avant de pousser une pointe à Montréal, ou même de rendre visite à un parent qui avait installé ses pénates aux Trois-Pistoles, l'on se consultait plusieurs semaines auparavant. La longueur de la route, les intempéries de la saison d'hiver et d'automne, les relais ennuyeux à force de se répéter et, par-dessus le marché, la perspective d'être ballotté dans une calèche aux ressorts détendus, tout cela n'avait rien d'absolument engageant. Et puis le voyage résolu, il restait encore au voyageur une précaution de première nécessité à prendre. Il lui fallait conférer avec le maître de poste qui était alors un rouage excessivement important dans l'organisation sociale, s'entendre avec lui sur la date du départ, et obtenir enfin de sa bienveillance l'insi-

gne faveur de s'installer sur les coussins moëlleux—quand il y en avait—de la calèche traditionnelle. Puis, quand tout était prêt, passagers et colis, l'on se mettait en route pour Montréal.

Comment se faisait le trajet ? Quelle était sa durée ? Il n'y avait rien de fixe à cet égard. L'état de la température, plus encore l'état des chemins, la vigueur du coursier qui était rarement à la hauteur du portrait flatté qu'en faisait l'automédon, toutes ces causes, dis-je, devaient influencer sensiblement sur la rapidité de la course.

L'on comptait au moins trente-trois relais de Québec à Montréal. L'almanach de Neilson, en 1791, en fait foi et c'est encore à lui que nous devons de connaître le nombre de milles à parcourir entre chaque poste, la note à payer, et jusqu'au nom des différents maîtres de poste chez lesquels on faisait relâche. Je ne résiste point au désir de vous communiquer cet intéressant tableau.

TAXE DES PRIX A PAYER, ET DIS-
TANCES DE POSTE ENTRE QUÉ-
BEC ET MONTRÉAL.

<i>Noms des maîtres de poste et des en- droits de relais.</i>	<i>Lieues</i>	<i>S.</i>	<i>Sols.</i>
De Québec, chez Nicholas l'ainé, au Cap Rouge.....	3	5	0
De Nicholas l'ainé, chez Gingras à St-Augustin	3	3	0
De Gingras, chez Grenier, à la Poin- te-aux-Trembles.....	1½	1	6
De Grenier, chez Dubuë à la Pointe- aux-Trembles.....	2	1	0
De Dubuë à la rivière Jacques-Car- tier.....	2½	2	6
Dubuë ne mène l'hiver que chez Godin en déçà de la rivière Jac- ques-Cartier, la distance est.....	2½	2	6
De Godin chez Marcotte, au Cap Santé.....	2½	2	6
(a) Pichay demeure à l'ouest de la rivière Jacques-Cartier, on prend la poste chez lui en été et il mène chez Marcotte, au Cap Santé.....	2	2	0
De chez Marcotte chez Belisle, à Deschambault.....	3	3	0
De Belisle chez Rolet aux Grondines	2½	2	6
(a) Pichay a de bons lits pour ceux qui souhaitent y passer la nuit.			

Noms des maîtres de poste et des endroits de relais.

	<i>Lieues</i>	<i>S.</i>	<i>Sols.</i>
(b) Belisle a une bonne maison ; on y trouve d'excellents lits.			
De Rolet chez Boisvert, bout de l'ouest des Grondines.....	2	2	0
(c) De Boisvert au bord de la rivière Ste-Anne	2	2	0
Boisvert passe la rivière sur la glace en hiver, et mène chez Perrin, alors on paie.....		2	3
De Perrin, côté de l'ouest de la rivière Ste-Anne, chez Guillette, à Batis- can en été.....	2	2	0
En hiver Perrin passe la rivière Ba- tiscan sur la glace et mène chez Goin, alors on paie.....		2	3
De Goin, côté de l'ouest de Batis- can, chez Duval, Champlain.....	2	2	0
De Duval, à Champlain, chez La- croix, même paroisse.....	2½	2	6
De Lacroix chez Rocheleau, au Cap Madeleine.....	2	2	0
De Rocheleau chez Corbin, au pas- sage de St-Maurice.....	1	1	0
De Corbin chez La Grave, aux Trois- Rivières.....	1	1	0
La plupart des voyageurs préfèrent aller du Cap Madeleine aux Trois-			

Noms des maîtres de poste et des endroits de relais.

	<i>Lieues</i>	<i>S.</i>	<i>Sols.</i>
Rivières par eau ;—l'on paie pour 1 ou 2 personnes.....		2	6
(d) A la rivière Ste-Anne, il y a une très bonne poste chez Joseph Goin, où le relai prend en descendant de Montréal—ceux qui souhaitent y arrêter en montant ou en descen- dant, trouveront de bons lits avec du thé et du café pour déjeuner.			
De la Grave chez Panneton, à la Pointe du Lac.....	3	4	0
De Panneton chez Le Sieur à Ma- chiche.....	3	3	0
De Le Sieur chez Forbes, à la Riviè- re-du-Loup.....	3	3	0.
De Forbes, chez Belaire, à Maskinon- gé.....	2	2	0
De Belaire chez Grégoire à New- York.....	3½	3	3
De Grégoire chez Généreux, à Ber- thier.....	4	4	0
De Généreux chez Lafontaine, à Dautray.....	2½	2	6
De Lafontaine chez Robillard, à La Valtrie.....	3½	3	6
De Robillard chez Dunoyer, à St- Sulpice.....	2½	2	6

<i>Noms de maîtres de poste et des endroits de relais.</i>	<i>Lieues</i>	<i>S.</i>	<i>Sols.</i>
De Dunoyer (<i>d</i>) chez Deschamps, à Repentigny.....	2	2	0
De Dubreuil (Bout-de-l'Île) chez P. Briand, à la Pointe-aux-Trembles.	2½	2	6
De P. Briand à la ville de Montréal.	3	5	0
(<i>d</i>) Dunoyer n'arrête pas chez Deschamps en hiver, il traverse la rivière sur la glace et mène chez Dubreuil, au bout de l'île de Montréal et alors on paie.....		2	6

En faisant les additions nécessaires, on arrive à trouver que le prix moyen devait être d'un chelin par lieue. Le prix variait cependant, en certains endroits, et plusieurs maîtres de poste, moins scrupuleux que leurs confrères, n'hésitaient point à réclamer cinq chelins pour une course de neuf milles. Dans ces conditions, le voyage entier—qui embrassait à peu près un parcours de 72 lieues—pouvait coûter \$15 à \$16, sans inclure dans ce montant les frais d'hôtellerie. Quant à ceux-ci il serait assez difficile d'en déterminer le chiffre réel. Ils devaient toutefois former un joli denier si l'on tient compte du nombre de sta-

tions où le voyageur était tenu de descendre pour se réconforter, changer de monture et même attendre, en certains cas, toute une nuit, que les éléments déchaînés se fussent calmés pour reprendre sa route.

Les communications entre Québec et le bas du fleuve quoique relativement plus faciles qu'entre Québec et Montréal, ne laissaient pas non plus que de présenter certaines difficultés. Encore il fallait compter avec les inévitables relais et se résigner de bon gré à subir tous les embarras et tous les ennuis d'une route à peine carrossable.

La grande entreprise du chemin de fer Intercolonial n'ayant pas encore à cette époque germé dans le cerveau de nos hommes d'État, l'antique calèche québécoise—qui continue à faire l'étonnement des touristes américains, et qui menace de disparaître avec bien d'autres souvenirs du bon vieux temps—était l'unique ressource des citadins qui entreprenaient de descendre aux Trois-Pistoles ou même de faire halte à un village plus rapproché.

C'est à un automédon de Lévis que le voyageur confiait généralement sa personne et son bagage, et comme tous les automédons du

temps, celui de Lévis, pour ne pas forcer sa cavale et gagner honnêtement son argent, remettait, après une simple marche de deux heures et demie, son précieux dépôt chez la veuve Couture à Beaumont.

C'était la première halte, le commencement de l'ennuyeuse série des relais qui s'imposait. Le voyageur devait nécessairement en prendre son parti et faire provision de patience, car avant d'arriver à destination, il lui restait à être cahoté sur une étendue de 43 à 45 lieues, quitte à se remettre de sa courbature dans les dix-neuf à vingt stations échelonnées le long de la route.

Voici d'ailleurs, pour être plus précis, l'itinéraire que l'on suivait, d'après l'almanach de Neilson.

	<i>Lieues.</i>	<i>Arpents</i>	<i>Prix</i>
De Bégin à la Pointe Lévi à Beaumont, chez la veuve Couture.	2½	15	2.8
De la veuve Couture à St-Michel, chez J. Poliquin.....	1½	13	1.5
De J. Poliquin à St-Valier, chez Antoine Fortin.....	2	20	2.3

	<i>Lieues</i>	<i>Arpents</i>	<i>Prix</i> <i>S</i>
De A. Fortin à Berthier, chez J. Charbonneau.....	1 $\frac{1}{4}$	18	1.5 $\frac{1}{2}$
De J. Charbonneau à St-Thomas, chez M. Duvergé, côté du S.-O. de la rivière.			
Duvergé mène en montant chez Charbonneau.			
De J. B. Dupuis, au N. E. de la rivière St-Thomas, au Cap, chez Morancy.....	1 $\frac{3}{4}$	4	1.9 $\frac{1}{2}$
De Morancy à l'Islet, chez Emanuel Desprès.....	2 $\frac{3}{4}$	11	2.10 $\frac{1}{2}$
De E. Desprès à St-Jean, chez F. Duval.....	2 $\frac{1}{2}$	20	2.9
De François Duval à St-Roch, chez P. Sénéchal.....	2 $\frac{1}{2}$	1	2.6
De P. Sénéchal à Ste-Anne, chez Raphaël Martin.....	2 $\frac{1}{2}$	5	2.6 $\frac{1}{2}$
De R. Martin à la Rivière-Ouelle, chez F. Faucher.....	2 $\frac{1}{4}$	16	2.5
De F. Faucher au Haut Kamouraska, chez Ant. Lebel.....	2 $\frac{3}{4}$	3	2.9 $\frac{1}{2}$
De A. Lebel au Bas Kamouraska, Jean Michaud.....	2 $\frac{1}{2}$	19	2.6
De Jean Michaud à la rivière des Caps chez Aug. Duplessis.....	2 $\frac{1}{2}$	2	2.6
De Aug. Duplessis à l'entrée du Portage.....	1	15	1.0

	<i>Lieues</i>	<i>Arpents</i>	<i>Prix</i> s
De là à la Rivière-du-Loup, chez Marquis.....	1	0	1.0
De là chez Saindou, à Kakouna.	3	0	3.0
De là chez Paul Dion, L'Île Verte.	3	0	3.0
De là chez J. B. Rioux aux Trois-Pistoles.....	5	0	5.0

N. B.—Les trois derniers postes se font à cheval ou en canot.

M. de Gaspé nous apprend dans ses *Mémoires* qu'à l'époque dont j'invoque le souvenir, personne ne voyageait par plaisir. Nous n'aurions point son témoignage à ce sujet que l'on se rangerait à son opinion, seulement à jeter un coup d'œil sur les tableaux indicateurs, que nous ont laissés MM. Brown et Neilson, des routes à suivre, des distances à franchir et des interminables relais auxquels on était assujetti. M. de Gaspé est cependant plus précis que les almanachs auxquels j'ai référé, et c'est une des raisons qui m'engagent à le citer ici pour compléter mes observations sur les anciennes routes postales du Canada.

“ Peu de voyageurs, dit-il, visitaient Québec vers la fin du dix-huitième siècle, même

l'été ; personne ne se souciait, à moins d'affaires indispensables, de parcourir des centaines de milles dans de mauvaises calèches, à une vitesse qui ne devait pas excéder deux lieues à l'heure, suivant les règlements voulus par les statuts en faveur des maîtres de poste. Ces fonctionnaires privilégiés ne gardaient que le nombre de chevaux absolument nécessaire pour la culture de leurs terres.

“ Un voyageur arrive chez le maître de poste et demande une voiture.

“—Vous allez en avoir une dans un instant, dit le maîtresse de la maison. Mon mari labourera avec les chevaux à un pas d'ici, et mon petit gars va courir en chercher un. Donnez-vous la peine de vous asseoir, et fumez un peu en attendant.

“ Fumer était synonyme de se reposer ou de prolonger une visite. Le voyageur attend une demi-heure, regarde souvent par la fenêtre, commence à s'impatienter et dit :

“—Votre petit gars va-t-il finir par amener le cheval ; ou bien est ce au bout du monde qu'il est allé le chercher ?

“—Eh non ! non ! mon beau monsieur, fait Josephte ; ce n'est qu'à un pas d'ici, à une petite demie-lieue, au bout de notre terre.

“ Une autre fois les chevaux ne labourent pas, mais ils paissent dans la prairie, ou dans les bois à une grande distance, et se doutant de la politesse qui les attend une fois le mors dans la bouche, ils ne finissent par se laisser prendre qu’après une lutte des plus acharnées, qui dure quelquefois des heures entières.

“ Le voyageur espère que le cocher va réparer le temps perdu ; vain espoir. Il essaie tout ; il loue le cheval, il le déprime ; Jean-Baptiste n’en met pas plus qu’un pot au feu ; la réponse est toujours la même :

“—Ah ! monsieur, c’est une fine quevalle (cavale) que ma bête allez ! une quevalle qu’il faut toujours retenir à deux mains sur les cordeaux ; la maîtresse trotteuse de la paroisse, mais quand elle mène les voyageurs elle ne va jamais plus vite qu’au taux de la loi ! ”

En d’autres termes, la fameuse *quevalle* prenait son temps et le voyageur n’avait d’autre alternative, au bon vieux temps dont nous nous occupons, que d’en passer par les caprices de celui auquel il avait confié sa personne. En vain aurait-il regimbé ! On ne se dérangeait guère et on se pressait encore

moins pour lui. La même chose, les mêmes lenteurs se répétaient lorsqu'il s'agissait de transporter les malles. Ce qui semblait préoccuper le moins le maître de poste c'était de faire arriver à destination en temps voulu, les lettres et les journaux dont il était le porteur. M. de Gaspé raconte à ce sujet une fort piquante anecdote :

“ Je rencontrai, dit-il, vers quatre heures de relevée, dans la rue de la Fabrique, le trente-et-unième jour de décembre, le sieur Séguin, partant pour Montréal avec lettres et dépêches. Le lendemain, premier jour de janvier, je me trouve face à face avec le même homme à la sortie de la grand'messe de la cathédrale. Je fis un écart croyant que c'était son ombre, mais je fus bien vite rassuré.

“—Je vous la souhaite bonne et heureuse, me dit Monsieur Séguin, et autant d'années qu'il y a de pommes d'apis en Normandie.

“—Et moi pareillement, dis-je, accompagnées de prospérités dans ce monde et du paradis dans l'autre.

“—Maintenant, Monsieur Séguin, continuai-je, comment se fait-il que vous ayant vu hier au soir en route avec la malle de Montréal, vous soyez ici ce matin ?

—“Pour une raison bien simple, répliqua-t-il : Arrivé à l'Ancienne Lorette, le mauvais temps s'est élevé et je me suis dit : je suis bien fou de voyager par un temps semblable ; les nouvelles que je porte dans ma malle n'y moisiront pas pendant une journée ou deux de retard ! Et je suis revenu coucher chez moi, afin de souhaiter la bonne année à mes amis ce matin ; et je vous la souhaite encore bonne et heureuse.”

Monsieur Séguin, un digne homme s'il en fut, ayant conservé sa place quasi jusqu'à sa mort, je dois en conclure qu'il n'en fut pas blâmé par ses supérieurs, ou peut-être qu'on ne s'aperçut même pas que la malle avait retardé de deux jours. Toujours est-il qu'on prenait alors son temps en toutes choses et que le *go ahead* des Américains était lettre morte pour nous.” (1)

1—En compulsant le *Canadien* de février 1807, je constate qu'en cette année-là la Chambre d'Assemblée s'occupa assez sérieusement du voiturage des voyageurs par les maîtres de poste.

Un projet de loi fut présenté dans la session de 1807 octroyant aux “ maîtres et aides de poste ” le pouvoir exclusif de mener les

Si les malles dirigées sur Montréal ou ailleurs et confiées à la sollicitude des maîtres de poste assez peu empressés d'arriver à destination, étaient exposées à des retards considérables, celles d'outremer, à raison de la distance

voyageurs sur le chemin de poste de Québec et Montréal.

On ne devait pas être entièrement satisfait du service accompli jusque là par les maîtres de poste, car le projet qui fut soumis souleva une assez vive discussion. M. Bourdages réussit à intercaler dans la loi une clause qui enlevait le monopole du voiturage aux maîtres de poste, et donnait le pouvoir de mener les voyageurs à toutes personnes qui prendraient des licences des juges de paix, avec l'obligation pour celles-ci "de mener en tout temps et de faire jusqu'à dix lieues de chemin si les voyageurs l'exigeaient."

ans le cours du débat qui s'engagea, M. Bourdages prétendit que la clause qu'il introduisait dans la loi aurait pour effet d'empêcher que les voyageurs ne fussent mal servi par les maîtres de poste "lorsque ceux-ci seraient certains qu'on ne pourrait se faire mener par d'autres que par eux ; qu'on ne courrait plus le risque de manquer de maîtres de poste et que les profits de ceux-ci seraient plus grands du moment qu'ils seraient tenues de mener dix lieues."

et du nombre restreint de paquebots océaniques, avaient souvent le temps de vieillir avant d'être remises à qui de droit. Il n'y avait point, comme de nos jours, deux à quatre steamers montés et équipés avec tout le luxe moderne, en partance chaque semaine pour l'Europe. Tout de même, c'était déjà quelque chose que de pouvoir communiquer, fût-ce à de rares intervalles, avec le vieux continent, et ce privilège, nos pères l'avaient. On peut s'en convaincre en consultant dans l'almanach Neilson l'annonce du départ des malles :

Départ des malles.

“ Au commencement de chaque mois il part une malle de Falmouth pour Québec, et arrive plus tôt ou plus tard selon les circonstances ; une autre part pour l'Angleterre tous les mois, soit par la voie d'Halifax ou de New-York.

“ Une malle est acheminée de Québec à Halifax une fois tous les quinze jours en été, et une fois tous les mois en hiver.

“ Une malle part de Québec le premier lundi de chaque mois, pour les nouveaux établissements au-dessus de Montréal, etc., et

on achemine des malles pour les établissements de Gaspé, la Baie des Chaleurs, etc., selon le besoin et l'occasion.

“ Le Courrier part de Québec et de Montréal tous les lundis et jeudis, à quatre heures après-midi et arrive tous les mercredis et samedis, si le temps le permet.”

* * *

Mais trêve de pérégrinations ! Nous avons suffisamment voyagé par terre et par eau pour être pénétrés des douceurs du voiturage en l'an de grâce 1800 et être édifiés sur le mode expéditif de transmettre à leur adresse les journaux et les lettres. Laissons maintenant l'almanach nous mettre en rapport avec une classe intéressante de la société : les professionnels du bon vieux temps.

Comme de nos jours, la veuve et l'orphelin confiaient à la tendre sollicitude d'un jurisconsulte éprouvé, la première, son capital, le second, ses intérêts ; les malades se piquaient d'orgueil de ne point trépasser sans l'aide du médecin et le parfait notaire s'appliquait à rendre les gens heureux en les poussant à

faire des donations entrevifs, mutuelles et irrévocables.

Ce devait être alors l'âge d'or de la profession, car la concurrence n'était pas encore née et la clientèle payait, dit-on, rubis sur ongle, sans marchander.

Le barreau de Québec, qui comprend aujourd'hui—dans les limites de la ville, bien entendu—cent trente praticiens, n'en comptait que douze en 1791 : cinq anglais et sept français. C'étaient :

J. William Solw,	Jon. Sewell,
Antoine Panet,	Amable de Bonne,
Berthelot d'Artigny,	Pierre Bédard,
Robert Russell,	Alexis Caron,
J. F. Cugnet,	— Sewell,
Isaac Ogden,	Pierre Mézière.

Six notaires seulement se partageaient la clientèle dans la ville de Québec :

MM. Jacques Ginguet,	Charles Stewart,
P. L. Deschenaux,	Alex. Dumas,
Charles Voyer,	Joseph Plante.

Il est bon d'ajouter que la profession du notariat ne se limitait pas uniquement à ces six représentants, mais qu'elle étendait ses rami-

fications jusque dans les campagnes les plus reculées du district de Québec. Un de ces professionnels, Antoine Crespin, fils, desservait à lui seul onze paroisses : L'Ange-Gardien, le Château-Richer, Ste-Anne, St-Féréol, St-Joachim et toute l'Ile d'Orléans.

Le docte corps des médecins, préposé à l'adoucissement des souffrances de l'humanité, n'avait encore initié aux secrets de la science d'Esculape que dix-neuf des siens :

MM. John Foote, Fred. Besserer,
James Fisher, F. Dohren,
James Davidson, J. A. Blunkee,
François Lajus, Liveright Pize,
Fréd. W. Oliva, F. Potdevin,
Ignace Friedell, J. G. Wies,
P. Chicou Duvert, P. de Salles Laterrière,
P. L. B. dit Lalancet—un nom prédestiné
[celui-là,
John Danglade, J. Cond. Eust,
François Suzor, Joseph Karsh.

* * *

Je ne saurais passer ici sous silence notre organisation militaire, et ces premiers alma.

nachs consacraient d'ailleurs à ce sujet un chapitre particulier. Chaque année, ils faisaient invariablement défiler sous les yeux du lecteur l'interminable suite des officiers de tout rang et de tout grade, depuis le commandant en chef jusqu'au simple lieutenant. J'ai à peine besoin de vous rappeler qu'à cette époque—il y a 90 ans—et même plus tard, l'on coudoyait à chaque instant, sur la rue, des habits rouges. Nous avions six à sept régiments anglais en garnison à Québec, avec lord Dorchester pour commandant en chef et M. James Johnston, pour lieutenant-général.

C'étaient là les forces régulières mises à notre disposition par l'Angleterre, mais à côté de cette organisation formée par la mère-patrie, s'en élevait une autre ne se recrutant que dans les rangs de nos nationaux. On l'appelait la milice canadienne et dans la composition de son état-major nous voyons figurer d'illustres noms portés encore par les nôtres.

Le personnel de l'état-major de la ville et du district de Québec était ainsi composé :

Le comte Dupré, Colonel.

L'hon. François Baby, Lieutenant-colonel.

Gabriel Elzéar Taschereau, Major.

Capitaine Louis Langlois, } Aides majors.
Lient. Barth. Faribeaun, }

Antoine Gosselin, } Enseignes.
François Duval, fils, }

Il y avait en outre des officiers portant le grade de capitaine dans tous les villages, et un aumônier, le Rév. P. Berey.

* * *

A côté de cette organisation militaire dont la mission était de nous protéger contre les ennemis du dehors, nous avions à l'intérieur, pour prévenir les catastrophes qui depuis se sont si lourdement et si fréquemment appesanties sur notre ville, un service de sûreté. Toute primitive et toute incomplète qu'elle fût, cette organisation contre le feu, en 1800, n'en laissait pas moins que de rendre d'appréciables services. Même, si l'on en croit les mémoires du temps, les habitants de Québec du commencement du siècle, confiant dans leur sécurité, dormaient aussi profondément

sur les deux oreilles que leurs contemporains qui, plus fortunés, ont hérité des puissantes pompes à vapeur de Shand et Mason, de Clapp et Jones—sans compter les merveilleuses échelles de sauvetage de Langevin, Thibault et Dorval.

La brigade du feu n'était pas alors aux frais de la ville, mais à la charge de 98 citoyens qui, constitués en comité, déliaient généreusement les cordons de leur bourse pour subvenir à son entretien.

L'effectif était de 148 membres, ayant pour officier :

John Painter, président.

John Blackwood, trésorier.

John Jones, secrétaire.

Michel Carnude, }
Louis Turgeon, } Inspecteurs.

Je n'ai nul besoin de vous dire que les compagnies d'assurance contre le feu ne fleurissaient point encore dans notre pays au commencement de l'ère actuelle. Eussent-elles existé qu'il n'est guère à présumer qu'elles se fussent montré plus revêches et plus exigeantes que de notre temps, alors que pour les

rassurer, nous leurs offrons une organisation perfectionnée et des hommes d'un dévouement à toute épreuve.

* * *

De la magistrature, je ne dirai qu'un mot : qu'elle était essentiellement de composition anglaise.

Le temps n'était pas encore venu pour les Canadiens-français de partager les faveurs publiques.

On avait bien cru, à la vérité, nous faire un cadeau princier, en nous octroyant des institutions représentatives, mais ce présent de la mère-patrie ne fut, pendant de longues années, qu'un leurre. Au-dessus du parlement, il y avait en effet un Conseil Exécutif, dont les membres étaient choisis par le gouverneur lui-même, et ce Conseil étant irresponsable et indépendant de l'Assemblée délibérante, se moquait à son aise des droits et des prétentions de l'élément français. Tous les postes d'honneur ou de profit étaient invariablement dévolus à des Anglais.

Ainsi, les cours d'appel étaient présidées par le gouverneur, le lieutenant-gouverneur,

le juge en chef et cinq membres du Conseil ; la Cour Suprême, par l'hon. William Smith, juge en chef et le solliciteur-général J. Williams.

Quant à la cour de vice-amirauté, elle comprenait, comme pour les cours d'appel, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, les membres du Conseil législatif... tous des Anglais ou à peu près.

Là où l'élément français pouvait se rattraper, se donner libre carrière, c'était sur les juges de paix. On ne les fabriquait pas encore par fournées, mais au moins les nôtres étaient-ils largement représentés dans cette institution qui devait régler des différends sans trop de frais.

Ainsi, sur vingt-sept commissaires de la paix nommés pour le district de Québec, il y en avait dix-huit portant des noms français.

En examinant les choses de près, l'on est obligé de convenir que c'était encore là un maigre appoint, si l'on considère que l'exercice de cette magistrature ne rapportait pas un denier à ses titulaires et qu'elle ne rachetait pas même ce défaut ou cette lacune par son importance.

L'on a déjà pu remarquer que les premiers almanachs se défendent d'entrer dans la moindre analyse des sujets qu'ils abordent et qu'ils n'osent même pas risquer un petit bout d'appréciation. Ils sont, à cet égard, d'une discrétion absolue. Ils se bornent à une compilation de faits, à une agglomération de statistiques puisées aux meilleures sources.

Parlent-ils d'éducation, parlent-ils du clergé dans ce pays, les indications sont aussi vagues, aussi générales que pour les autres sujets. Tout est résumé en petit recensement dressé avec soin et que l'on réédite annuellement en tenant compte des changements survenus.

Je prends, par exemple, l'année 1796. Je constate qu'à cette date, abstraction faite du Séminaire de Québec, nous avions ici huit maîtres d'école : MM. James Tanswell, John Fraser, Daniel Keith, John Jones, Alexander Clifford, pour les écoles anglaises ; MM. Brunet, Paquet et Noël pour les écoles françaises. A Lorette, M. Louis Vincent tenait une école pour les Sauvages.

En 1807, l'almanach Neilson énumère le

nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires :

A la haute-ville.—J. H. Paquet, 80 écoliers.

Au faubourg St-Jean.—M. Parent, 70 écoliers.

Au faubourg St-Roch.—M. Paré, 60 écoliers.

Outre celles de la ville, il y avait aussi—à la même date—des écoles à la Jeune Lorette, à la Rivière Ouelle, à St-Pierre, rivière du Sud et à Beaumont.

En 1810, le frère Louis, Récollet, tenait une école à St-Roch que fréquentaient 60 écoliers.

En — James Tanswell commence à donner trois leçons de grammaire anglaise par semaine au séminaire de Québec.

La même année, le séminaire de Québec donnait l'instruction à 110 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires.

* * *

La classification du clergé catholique et protestant de la province de Québec (1) est

1—La province de Québec comprend ici indistinctement les provinces de Québec et

faite dans le même genre. C'est une simple statistique. Je prends de préférence celle de 1791.

Evêques.....	3
Prêtres.....	148
Religieuses à l'Hôpital-Général de Québec.....	41
Religieuses à l'Hôpital-Général de Montréal.....	17
Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec.....	31
Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal.....	30
Sœurs de la Congrégation.....	57
Ursulines des Trois-Rivières....	19
Ursulines de Québec.....	39
	385
· Ecclésiastiques protestants.....	11
Différence.....	374

d'Ontario. Le Haut et le Bas-Canada restèrent sous cette dénomination pendant vingt huit ans à partir de la cession. Ce n'est qu'en 1791, que l'Angleterre jugea à propos de diviser ce territoire en deux provinces distinctes. Le Haut-Canada, ou Ontario, contenait alors 10,000 âmes, et le Bas-Canada, 120,000. -

* * *

J'ai eu la bonne fortune, en feuilletant ces vieux bouquins, de retrouver sinon les premières traces du moins les commencements de cette formidable société secrète dont les tendances ont si justement alarmé l'Église catholique, qui devait plus tard la condamner en termes si formels. Je veux parler de la franc-maçonnerie. Il est même fait mention de cette secte dans le premier numéro de la série des almanachs de Brown—ce qui ne veut pas dire toutefois que l'installation de cette société dans notre pays ne remonte pas au-delà de cette date.

La franc-maçonnerie est d'importation anglaise et ce sont les régiments anglais venus ici après la cession du Canada qui ont dû l'y transplanter. En 1780, l'organisation de cette société était déjà quasi parfaite, et comptait un état-major assez considérable. Brown en fait le relevé qui suit :

THE ANCIENT AND HONORABLE SOCIETY OF
FREE AND ACCEPTED MASONS
IN CANADA.

Grand Officer.

The Honorable Brother John Collins, Esq.,
Grand Master.

Brother Thomas Aylwin, Esq., Deputy Gr. M.

“ James Thompson } Grand Wardens.
“ H. A. Kennedy }

“ Chs Grant, Esq., } Grand Treasurers.
“ Lauchlin Smith }

“ James Tanswell, Grand Secretary.

“ John Ross } Grand Deacons.
“ W. Ritchie }

“ John Hill, Grand Sword bearer.

Rev. Brother Geo. Henry, Grand Chapelain.

Brother Richard McNeil, Deputy Grand Master at Montreal.

La Grande Loge se réunissait le 1er lundi de mars, juin, septembre et décembre à la maison de Frère Bacon.

Les autres loges étaient :

Merchants Lodge No. 1.

St. Andrew's Lodge No. 2.

St. Patrick's Lodge No. 3.

Anbalt Zum Temple Lodge No. 12.

St. Paul's Lodge No. 10 à Montréal.

King's Lodge No. 8 dans le 8e régiment.

Union Lodge No. 1 à Détroit.

St. George's Lodge No. 108 dans le 31e régiment.

Lodge No. 195 dans le 8e régiment.

Lodge No. 236 dans le 53e régiment.

Jusqu'en 1819, des noms anglais seulement figurent dans la liste des officiers, mais à partir de cette date, bon nombre de nos naatio-

naux se font inscrire sur les registres des loges et arrivent même à remplir les fonctions les plus importantes.

La franc-maçonnerie était-elle considérée au pays, à l'époque dont nous nous occupons, comme une simple institution de bienfaisance, ou possédait-elle déjà le caractère anti-religieux qui devait amener sa condamnation, c'est ce que je ne saurais affirmer.

L'almanach se renferme, sur ce point, dans une réserve qui ne laisse place à aucune supposition.

Ce qui est mieux établi, c'est que la franc-maçonnerie avait un pied à terre à Québec et c'est probablement ici que se trouvait son principal champ d'opérations. Voici, au reste, les noms des Canadiens-français qui occupaient les plus hauts degrés dans la Grande Loge du Bas-Canada.

OFFICIERS DE LA GRANDE LOGE POUR LE
BAS-CANADA.

Le Très-vénérable Claude Dénéchaud (1)

1—Claude Dénéchau représenta la haute-ville de Québec à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada de 1809 à 1820.

Jos. Frs-Xavier Perrault, Grand Warden
Pierre Doucet, Grand Trésorier
Louis Plamondon
Chs. Chevalier de Tonnancour
Thomas C. Oliva.

La même loge renfermait onze Anglais, ayant divers grades.

Au-dessous de cette loge et sous sa juridiction se trouvaient vingt-cinq autres loges disséminées dans le pays. Québec avait pour son compte deux loges placées sous la dépendance de la Grande Loge : la loge Sussex et celles des *Frères Canadiens*.

* * *

Vous avez vu se dérouler sous vos yeux les grandes lignes de notre organisation militaire, judiciaire et de notre système administratif anglais. Un autre fragment que je détache des mêmes livres va vous donner maintenant une idée des anciennes lois fiscales préparées pour nous par la Grande-Bretagne. Vous voyez déjà que, s'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil, ce ne sont certainement pas les tarifs de douane puisqu'il y a plus de 80 ans, on avait déjà imaginé d'instal-

ler au Canada des barrières, des espèces de murailles de Chine pour prévenir l'invasion des produits... qui ne portaient pas l'étiquette anglaise.

Les denrées que nous fournissait la métropole n'étaient pas elles-mêmes exemptes d'impôt, mais on y allait beaucoup plus légèrement afin de favoriser davantage le commerce et l'industrie anglaises.

Notons en passant, que la loi fiscale de l'époque était assez anodine et beaucoup moins complexe que celle qui frappe aujourd'hui nos importations. Elle devait être bâclée en un tour de main puisqu'il ne s'agissait pour elle que d'atteindre un nombre très restreint d'articles. Au reste, l'industrie canadienne n'était pas née et rien ne faisait prévoir que pour la protéger et faciliter son expansion, nos hommes publics, affranchis de la tutelle dans laquelle on les avait tenus avant l'établissement du gouvernement responsable, recourraient plus tard à un système politique qui les rendrait libres de frapper d'un lourd impôt tout ce que l'étranger envoyait sur nos marchés. Aussi la loi fiscale de 1802, mise en parallèle avec l'échelle des impôts actuelle-

ment en force, offre t-elle un sujet curieux d'étude. C'est une transformation, un bouleversement complet qui prouvent à eux seuls la mesure du progrès accompli dans cet intervalle.

On peut dire en toute sûreté que la taxe était purement nominale à l'ouverture du siècle et je n'hésite pas à croire que nos pères qui ne payaient que trois deniers d'impôt sur chaque gallon de brandy anglais et neuf deniers sur chaque gallon de rhum de la Jamaïque auraient été épouvantés si on leur eut prédit—ce qui n'était que l'exacte vérité—que leurs descendants seraient assujettis à une taxe de \$1.75 pour chaque gallon de genièvre ou de rhum qu'ils boiraient et à une taxe de \$2.00 pour le cognac.

Cette progression de l'impôt sur les liqueurs n'a pas eu d'ailleurs l'effet d'effrayer sensiblement la génération actuelle. Je ne crois pas même calomnier notre époque en disant que nous buvons aussi ferme et aussi généreusement que nos pères.

Passons maintenant en revue les principaux articles soumis au tarif de 1802.

S. D.

Pour chaque gallon de brandy ou autres spiritueux de la manufacture de la Grande-Bretagne	0 0 3
Pour chaque gallon de rhum ou autres spiritueux qui sont importés ou amenés d'aucune des colonies sucrières de Sa Majesté dans les Indes Occidentales	0 0 6
Pour chaque gallon de rhum ou autres spiritueux qui seront importés ou amenés d'aucune autre colonie de Sa Majesté ou des puissances dans l'Amérique	0 0 9
Pour chaque gallon de brandy étranger	0 0 10
Pour chaque gallon de melasses et sirops qui seront importés ou amenés dans cette province dans des vaisseaux appartenant aux sujets de Sa Majesté dans la Grande-Bretagne ou d'Irlande ou aux sujets de Sa Majesté en cette province	0 0 3
Le tabac par livre	0 0 2
Le café de plantation anglaise par cwt	0 7 0
Le café par livre	0 0 2
Pour chaque paquet de cartes à jouer ..	0 0 2
Pour chaque minot de sel	0 0 4

Il semblerait qu'avec cette dernière énumération, j'ai touché à peu près à tout ce qui constituait autrefois notre organisation sociale. C'est une erreur. Pour être complet, il me faut vous dire un mot d'un autre rouage qui a fonctionné pendant de longues années et qui n'est peut-être pas le moins important de cette même organisation : l'institution des seigneuries.

Soumis au régime féodal dès les commencements de la colonisation au pays, le Bas-Canada (1) vit la Couronne faire pleuvoir, d'année en année, des titres conférant des seigneuries aux gentilhommes qui s'en montraient dignes ou qui les obtenaient à la faveur de la brigue ou de protections particulières.

Le nombre de seigneuries octroyées sous Louis XIV était déjà tel que l'on disait à cette époque que le fleuve Saint-Laurent ne coulait plus qu'entre des terres nobles depuis les Rapides jusqu'à la rivière Métis. (2)

1—Le Haut-Canada ne fut pas soumis à ce régime. Le voisinage des Indiens l'en préserva.

2—“ Déjà,—dit Isidore Lebrun dans son livre : *Tableau statistique et politique des*

Sous Louis XV, les seigneuries durent être prises dans l'intérieur du pays, et ce ne furent pas les moins productives.

En 1830, toutes ces seigneuries subsistaient encore et l'on portait leur nombre à 210, y compris les fiefs et les grandes concessions de terres faites par des seigneurs.

Le district de Montréal, divisé en 19 comtés, comptait pour sa part 70 seigneuries et 8 arrières-fiefs ; Trois-Rivières avec 6 comtés, 25 seigneuries et 9 fiefs ; le district de Québec, 79 seigneuries et 12 fiefs pour 13 comtés ; Gaspé, une seigneurie et 6 fiefs. (1)

deux Canadas,—des gentilhommes, des filles nobles avaient obtenu des domaines, lorsque les officiers du régiment de Carignan, en 1668, emportèrent, dans leurs bagages, de ces petits carrés de papier qui les déclaraient gratuitement propriétaires de terres immenses, dans des pays bien inconnus de la chancellerie. D'autres grands fiefs furent accordés à des courtisans, obligés seulement à foi et hommage. Et Louis XIV se plut à redire que la Nouvelle-France possédait plus de membres de sa noblesse que toutes ses autres colonies ensemble.

1—Inégales en étendue, comme en fertilité, plusieurs des seigneuries ont jusqu'à 36 lieues

En 1780—l'année que parut l'almanach de Brown—le nombre des seigneuries dans la province de Québec ne devait guère dépasser 80 à 90. La liste qu'il en donne se résume à 70 noms. J'en reproduis une partie. (1)

NOMS DES SEIGNEURS PRIMITIFS DES DIFFÉRENTES
PAROISSES ET SEIGNEURIES DANS
CETTE PROVINCE :

MM. les représentants Joliet, *Terre ferme de Mingan et île d'Anticosti.*

Thos. Dunn, Ecr., *Mille-Vaches.*

Le Page de St-Barnabé, *Rimouski.*

Héritiers Aubert de la Chenaie, Ecrs., *Bic.*

Henry Caldwell, Ecr., *Rivière du Loup et côte de Lauzon.*

Veuve Deschainais, *Kamouraska.*

Baptiste Perrault, *Rivière Ouelle.*

Lauchlin Smith, *Ste-Anne.*

Juchereau Duchesnay, Ecr., *St-Denis, St-*

carrées en superficie. On évalue la totalité du territoire seigneurial à 12,066,000 arpents de France, ou 9,349,600 acres de l'Angleterre (*I. Lebrun*).

1—Les seigneurs percevaient, année moyenne, pour leurs droits féodaux, les uns 100 louis, les autres 1000 à 1500 louis.

*Roch, Beauport, (1) Godarville et Fossem-
bault.*

Louis de Beaujeu, *Iles aux Grues et aux
Oies.*

Aubert de Gaspé, Ecr., *St-Jean.*

Frs. Bélanger, *L'Islette.*

Amiot Vincelote, *Cap St-Ignace.*

Louis Brouillard, *St-Thomas et St-Pierre.*

Pierre Tremblay, *Les Eboulements.*

Les Prêtres du Séminaire de Québec, *Côte
de Beaupré depuis la baie St-Paul jusqu'à
Sault de Montmorency.*

Messire Berger de Rigauville, *Berthier et
St-François.*

MM. Tardieu et Lanaudière, Ecr., *St-Valier,
Ste-Anne, St-Pierre et Maskinongé.*

Brassard Deschenaux, *St-Michel et Pointe-
aux-Trembles.*

A. Panet, Ecr., *Bourglouis.*

Couillard de Beaumont, Ecr., *Beaumont et
rivière Boyer.*

Capitaine Alex. Fraser, *St-Charles.*

Frs. Joseph Cugnet, Ecr., *St-Etienne.*

Gabriel Taschereau, Ecr., *Ste-Marie, Li-
nière et Joliet.*

Fleury de la Gorgendière, *St-Joseph et
Deschambault.*

Le chevalier de Léry, Ecr., *St-François,
Tilly et Gentilly.*

1—Le premier titulaire de cette seigneurie
fut Robert Giffard. Giffard était aussi pro-
priétaire de la seigneurie des *Mille-Vaches.*

Guillaume Grant, Ecr., *De l'Isle.*

Les R. P. Jésuites, *Lorette, Charlesbourg, Ste-Foi, Champlain, Batiscan, Ste-Geneviève et Prairie de la Magdeleine.*

Amable Durocher, *Isle d'Orléans.*

Les Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec, *St-Augustin et Ste-Croix.*

Les Dames de l'Hôpital-Général, *Comté d'Orsainville.*

Blair Dusault, *Ecureuils.*

George A. Alsop, Ecr., *Jacques-Cartier.*

Les Dames Ursulines de Québec, *Baronie de Portneuf. (1)*

Augustin Hamelin, *Grondines.*

François de la Chevrotière, *La Chevrotière.*

Chorel Dorvilliers, *Près de Ste-Anne.*

Jean Noël, *St-Antoine.*

Chartier de Lotbinière, Ecr., *Lotbinière, Vaudreuil (2) et Beauharnois.*

Conrad Gugy, Ecr., *Grosbois.*

Antoine Boisseau, *De Bellevue.*

Jacques Cuthbert, Ecr., *Berthier, St-Cuthbert, etc.*

Les prêtres du Séminaire de St-Sulpice, *St-Sulpice, Assomption, Côte des Neiges, Lac des Deux-Montagnes et Isle de Montréal.*

1—Le sieur de Croisille fut le premier baron canadien de Portneuf.

2—Cette seigneurie eut pour premiers titulaires les héritiers de Joybert, chevalier de Soulange.

Les Dames Ursulines des Trois-Rivières,
Rivière du Loup.

Mme veuve Montesson, *Bécancour, etc., etc.*
Joseph de Longueuil, Ecr., (1) *Soulanges.*
Greenwood et Higginson, *Sorel, etc., etc.*

* * *

Après les almanachs Mesplets, Brown et Neilson, il convient de signaler, parmi les plus anciennes publications de ce genre qui aient paru au pays, l'almanach dit *Etrennes Mignonnes pour l'année 1799*, et l'*Almanach des Dames* de 1807.

Les *Etrennes Mignonnes* justifient assez leur titre. C'est un opuscule, d'aspect mignon, à très petit format et contenant cinquante-cinq pages de matières.

Il fut imprimé à Québec, à la "Nouvelle imprimerie" rue des Jardins. (2)

1—Un Longueuil reçut de Louis XIV, en 1700, une baronie de 2 lieues ou environ, de front sur le Saint-Laurent, de 3 lieues et demie de profondeur, laquelle s'accrut encore de 3 lieues de front jusqu'au lac Champlain. (*I. Lebrun.*)

2—Plusieurs bibliophiles québécois possèdent un exemplaire de cet almanach. Nommons MM. Cyr. Tessier, Chapais, Ph. Gagnon et l'Université Laval.

L'auteur des *Etrennes Mignonnes* me paraît avoir emprunté le titre alléchant de son almanach à une publication du même genre qui circulait à Paris en 1791. Elle était intitulée, comme le petit almanach canadien, *Etrennes Mignonnes*, curieuses et utiles. (1)

Pour ne pas empiéter sur les brisées de ses prédécesseurs, les *Etrennes Mignonnes* abordent des sujets différents de ceux des almanachs Mesplets, Brown et Neilson.

Le calendrier de l'année occupe encore une place assez respectable dans le corps du volume, mais plus de nomenclatures, plus de tableaux statistiques sur le Canada comme dans les opuscules précédents.

Le compilateur des *Etrennes Mignonnes* semble n'avoir visé qu'un but : faire de son opuscule un livre amusant.

Il y glisse quantité d'anecdotes, de sentences, de " reparties ingénieuses, de bons mots

1—Ce n'est point le seul almanach qui fut publié sous ce titre en France. Le premier qui fut intitulé *Etrennes Mignonnes* parut en 1741. Il renfermait un certain nombre d'illustrations de l'artiste Cochin et il en fut tiré, dit-on, 40 à 50,000 exemplaires.

etc., empruntés à des journaux européens, consacre deux pages aux époques les plus remarquables de l'histoire du monde, les fait suivre d'un certain nombre de "stances morales" de Madame Deshouliers, puis le lecteur tombe sur un code du jeu de *whist*, en vingt-neuf règles.

Ce code émet, à quelques exceptions près, les mêmes principes acceptés par les joueurs de *whist* de notre époque. Ce qui indique déjà que le *whist* a une origine assez ancienne et comptait, avant l'ouverture du siècle, un nombre assez considérable d'amateurs au Canada, puisque l'on a cru nécessaire d'imprimer un code spécial de ce jeu.

Après le code du *whist*, viennent quelques autres "*Règles pour parier sur la chance du point,*" *quelques calculs pour défendre son argent au jeu*, puis un chapitre assez long intitulé :

LES LOIX DU JEU, tel qu'il est joué à Bath, etc, signé *Bob Short*.

L'Almanach des *Etrennes Mignonnes* se ferme sur une dissertation fantaisiste adressée à "Messieurs les Historiens, Généalogistes, Chronologistes, Annalistes, Computistes, Astrologues et Faiseurs d'Almanachs."

La dissertation roule tout entière sur la question "de savoir si l'année 99 est la 100e du siècle. Je reproduis la dernière partie :

"Au fait, il s'agit de savoir si l'année 99 est la 100e du siècle, ou non ; c'est-à-dire s'il est permis de se donner un an de plus ou un an de moins qu'on n'en a. Les jeunes demoiselles voudront s'en donner un de plus ; leurs Mamans voudront en avoir un de moins : voilà la fille armée contre la mère, et le trouble chez les honnêtes Citoyens.

"De grâce préservez ces malheurs, et finalement placez moi quelque part.

"Je ne suis pas encore,

Messieurs,

à vous

L'ANNÉE 1800."

Si les *Etrennes Mignonnes* vivaient d'assez larges emprunts faits à la littérature française, il en est un autre—et c'est le dernier de cette période reculée—qui s'efforça d'être un peu plus original, et un peu plus *du pays*.

Je veux parler de l'*Almanach des Dames* de 1807, charmant petit opuscule, format in-32, et qui est devenu presque introuvable. (1)

1—Je dois à l'obligeance de M. Cyrille Tessier, bibliophile de Québec, d'avoir pu

Il portait cette épigraphe : " Je dois ma muse à vos plaisirs," et fut imprimé à Québec " à la Nouvelle Imprimerie."

Les bibliophiles attribuent la paternité de ce recueil à Louis Plamondon, avocat à Québec.

Le compilateur avait dédié son almanach à une jeune fille qu'il désignait sous les initiales R. A.—mademoiselle Rosalie Amiot qui devint plus tard la femme de M. Plamondon.

La dédicace, fort galante, était conçue ainsi :
Mademoiselle,

Travailler pour les Dames et vous dédier l'ouvrage est, pour moi, trouver dans le travail même le plaisir et la récompense. Permettez-moi de vous l'offrir comme l'hommage de la tendresse et de la sincérité à la beauté et à la modestie, à l'esprit et aux grâces. Si ce recueil peut vous plaire et vous amuser quelquefois, je ne serai que trop récompensé des soins que j'y aurai donnés.

Après la dédicace, venait l'avertissement au lecteur. L'Editeur s'excusait, dans cet avis, de n'avoir pu présenter un recueil plus volumineux — il comptait soixante-quatre

compulser ce petit recueil. Nul autre que lui à Québec n'en possède un exemplaire.

pages—et plus intéressant. Cela tenait à ce qu'il avait commencé trop tard. Il annonçait en même temps qu'il se proposait d'offrir, tous les ans, aux Dames, un semblable ouvrage et sollicitait le concours de tous ceux qui faisaient des vers pour enrichir son recueil.

En dépit de *l'avertissement*, le compilateur ne put donner suite à son idée. *L'Almanach des Dames* en resta à l'année 1807 et ne reparut plus.

Les seules compositions originales de cet almanach sont une épître de cent quatre-vingt à deux cents vers et un distique.

Le distique était précédé de cette remarque : *Vers pour mettre au bas du portrait de Mademoiselle R. A.*

La peinture a souvent embelli la nature,
Mais ici la nature embellit la peinture.

Ces deux vers étaient évidemment de la facture de M. Plamondon qui était encore dans l'âge des tendres soupirs.

L'autre pièce de vers, attribué à M. Quesnel, était une *épître consolatrice* à M. L. (1)... *qui se plaignait de ce que ses vers et son talent n'étaient pas récompensés par le gouvernement.*

1—Labadie.

Cette épître débutait comme suit :

Toi qui trop inconnu mérite à juste titre
Pour t'immortaliser que j'écrive une Epître ;
Toi, qui si tristement végète en l'univers,
L... c'est à toi que j'adresse ces vers.
Quand je vois tes talents restés sans récom-
[pense.

J'approuve ton dépit et ton impatience,
Et je tombe d'accord que nous autres rimeurs
Sommes toujours en butte à Messieurs les rail-
[leurs.

Je sais qu'à parler vrai ta muse un peu gros-
[sière

Aux éloges pompeux ne peut donner matière,
Mais enfin tu fais voir le germe d'un talent
Que doit encourager tout bon gouvernement.

Les autres matières devaient être empruntées à des publications étrangères. C'étaient une idylle, des chansons, des énigmes, des anecdotes dans lesquelles la note galante prédominait.

* * *

Je pourrais prolonger indéfiniment cette incursion dans le domaine du passé, exhumer quantité d'autres souvenirs rétrospectifs aussi intéressants les uns que les autres, mais cela m'entraînerait à des développements trop considérables et qui à la longue finiraient par être fastidieux.

Ce que nous avons glané du reste dans ces bouquins, vieux d'un siècle suffit à notre curiosité et donne une idée à peu près exacte de ce qu'ont été les premiers almanachs publiés au pays et de ce qui entrait dans leur composition.

Qu'il soit bien compris que je n'entends pas assigner à ce genre de publication plus d'importance qu'il n'en mérite. Je ne saurais cependant refuser de reconnaître qu'avec les perfectionnements qu'on a apportés à sa confection, et avec la multitude de renseignements dont il fourmille, l'almanach constitue un livre fort intéressant à consulter et qu'il s'est popularisé à ce point qu'il est devenu l'hôte favori de presque toutes nos familles. A la campagne, pour ceux de nos bons villageois qui savent lire, l'almanach, porteur du calendrier, porteurs des notions de toute espèce sur l'agriculture, sur la science culinaire, et bondé de statistiques, contribue avec le journal à charmer les loisirs des longues soirées de l'hiver.

Quant aux premiers almanachs canadiens, ils ont de plus, à mes yeux, le mérite d'être un reflet du passé, reflet modeste, il est vrai, mais projetant encore assez de lumière pour

nous éclairer sur le rouage social à la fin du XVIIIème siècle et sur les personnalités marquantes de la génération disparue.

J'ajouterai qu'ils ont un autre titre à notre respect et à notre considération. Sans être des recueils de littérature—la littérature canadienne ne s'était pas encore dépouillée de ses langes—nos almanachs marquent avec le premier journal de Brown et Gilmore, l'ouverture d'une ère nouvelle, et sont pour ainsi dire, les premières fleurs écloses au pays dans le champ des manifestations de l'esprit humain. Ils n'ont ni le fini, ni le coloris, ni l'érudition des livres ou des journaux qui les suivront, mais ils ont l'insigne mérite—dans un temps où l'imprimerie était à ses premiers essais au Canada—de nous avoir légué des matériaux dont nous nous emparons chaque jour pour édifier notre histoire.

En résumé, les premiers almanachs canadiens resteront pour nous des reliques précieuses, presque sacrées, des livres que l'on feuillêtera avec autant de profit que de plaisir, parce qu'ils s'intéressent constamment à notre enfance comme peuple, parce qu'ils nous parlent de ce que nous fûmes et nous laissent prévoir ce que nous serons.

du
ar-
otre
être
ca-
de
e le
ou-
ainsi
dans
hu-
éru-
sui-
s un
miers
é des
aque

cana-
pré-
e l'on
plai-
ent à
s nous
uissent

